

Dossier de presse

21 août 2014

La Rentrée Solidaire – Un cahier, un crayon avec les enfants de Mayotte

Une opération de solidarité pour comprendre et agir

2 septembre – 19 décembre 2014



Organisée avec :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Contact presse : Laurence Bernabeu
01 45 35 13 13 – 06 82 88 68 71 - lbernabeu@solidarite-laique.org

1. Une opération de solidarité pour comprendre et agir

Eduquer les enfants et les jeunes à la solidarité

Souvent volontaires pour participer à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, les jeunes ont en effet bien peu d'occasions de s'engager. Cette opération leur permet d'agir concrètement. Depuis 14 ans, La Rentrée Solidaire-Un cahier, un crayon vise à éduquer les enfants et les jeunes aux enjeux de la solidarité et à former les citoyens de demain.

Soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, la Rentrée solidaire – Un cahier, un crayon s'inscrit dans les missions de l'école, et notamment le développement des compétences sociales et civiques. En 2013-2014, ce sont plus de 20000 jeunes qui se sont impliqués dans 500 structures éducatives.

Les outils pédagogiques

Cette année, Solidarité Laïque met à la disposition des éducateurs des ressources pédagogiques :

- en libre accès, [des vidéos sur les défis de l'éducation à Mayotte](#)
- [le blog Un cahier, un crayon](#)
- un [livret explicatif](#) sur les conditions de scolarisation de Mayotte,
- un [dossier pédagogique](#) et un poster pédagogique à afficher.

Un événement Facebook a été créé cette année. L'objectif : fédérer les participants à l'opération, leur permettre de partager leurs initiatives, de les faire connaître autour d'eux et d'échanger les ressources. Rendez-vous sur : Facebook

https://www.facebook.com/events/762940610412052/?ref=3&ref_newsfeed_story_type=regular&fref=nf

Collecter des fournitures scolaires neuves

Le matériel demandé : cahiers petit format de moins de 92 pages, stylos noirs et bleus, crayons de couleur, doubles décimètres et équerres, ardoises à craie.

Le don financier : il est aussi possible de faire un don financier pour l'achat de matériel pédagogique. Un don de 30 € par exemple permet d'acheter un lot de fournitures scolaires pour 60 élèves.

Un collecte responsable : à la rentrée 2015, la distribution sur place se fera en lien avec nos partenaires qui connaissent bien les besoins des éducateurs (associations d'éducation populaire, syndicats, associations liées au handicap, autorités académiques, etc.). Elle bénéficiera aux écoles les plus démunies et à celles qui soutiennent la scolarisation des filles. Et pour contribuer à l'insertion des personnes en situation de handicap, le tri et le conditionnement des fournitures (une centaine de mètres cube) est pris en charge par un Etablissement de service et d'aide par le travail (ESAT). Enfin Solidarité Laïque encourage l'achat de matériel recyclable.

Téléchargez le [dépliant sur les modalités de la collecte](#)

Contact presse : Laurence Bernabeu

01 45 35 13 13 – 06 82 88 68 71 - lbernabeu@solidarite-laique.org

2. Mayotte, 101^e département français et un système éducatif à refonder

6 défis majeurs doivent être relevés à Mayotte, 101^e département français, pour que toutes et tous puissent accéder à une éducation de qualité.

1. Appliquer le Droit à l'éducation

Mayotte est une terre d'immigration, majoritairement clandestine, elle est proche de 70 km de son île voisine des Comores, Anjouan. Son lagon est le témoin de drames humains quotidiens, pour les migrants qui tentent par tous les moyens de rejoindre sa côte pour une vie meilleure. Ces enfants, dont les parents sont en situation irrégulière, se voient très souvent refuser leur Droit à l'éducation sous des prétextes contraires au droit commun français et à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ces exclus se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes, sans protection.

2. Scolariser tous les enfants...

La scolarisation est récente à Mayotte et la population est très jeune. Aussi la demande de scolarisation est importante : il faut construire des établissements pour accueillir tous les enfants mahorais de la maternelle au lycée et recruter des enseignants qualifiés. L'île possède de très grands complexes scolaires. Malgré cela et une politique forte de construction, il y a « moins de salles que de classes ». La moitié des écoles ont recours à la rotation : les élèves ont cours le matin, ou l'après-midi, à tour de rôle. Les rythmes ne sont donc pas adaptés aux besoins des enfants.

de la maternelle...

La majorité des parents mahorais n'ont pas connu l'école maternelle. Leurs enfants ont de la chance car elle leur permet de se familiariser avec le langage oral, écrit, mais aussi corporel. À Mayotte, avec la forte demande scolaire, peu d'enfants de 3 ans sont scolarisés. De nombreux enfants découvrent l'école à partir du CP.

... au lycée

Poursuivre ses études au collège puis au lycée n'est pas une évidence pour tous les jeunes mahorais : échec à l'examen de passage, retard scolaire, etc. Mais les taux de réussite s'améliorent d'année en année. Aujourd'hui, près de 62 % des élèves obtiennent le bac général. La question cruciale reste : et après ? Car Mayotte ne possède pas d'établissement d'enseignement supérieur...

3. Offrir de bonnes conditions pour bien apprendre

Permettre l'accès de tous à l'éducation est une priorité. Aussi la question de la qualité de l'apprentissage ou des conditions d'enseignement a été reléguée au second plan. Parfois les plus essentielles conditions matérielles (fournitures scolaires, manuels...), de sécurité ou d'hygiène font défaut. Mais il y a de grandes disparités à l'échelle de cette petite île, et selon les moyens des communes pour le 1^{er} degré.

4. Relever le défi du multilinguisme

Les Mahorais parlent le shimaoré, le shibushi, langues majoritaires mais aussi d'autres dialectes. Or le français est la langue d'enseignement. Apprendre dans une autre langue que sa langue maternelle est difficile. De plus, l'illettrisme en français est fort dans la population adulte, car 3 personnes sur 10 n'ont jamais été à l'école.

5. Soutenir l'éducation en dehors de l'école

Hors de l'école, les structures périscolaires de jeunesse et de loisirs accompagnent les enfants et les jeunes dans leur développement personnel et l'apprentissage de la citoyenneté. Mais ce secteur est démuné : il n'existe pas ou peu de structures d'encadrement, d'activités pour les jeunes ou de lieux dédiés.

6. Éduquer à la préservation de l'île lagon

Mayotte est un trésor de biodiversité, un patrimoine écologique qu'il faut apprendre à préserver. L'éducation peut jouer un rôle pour l'avenir de l'île et son développement durable. La prise de conscience environnementale est récente et les jeunes sont porteurs d'espoir.

Mayotte en quelques chiffres

Un système éducatif à refonder

73 % des jeunes mahorais sont illettrés, contre 10 % au niveau national
3 personnes sur 10 n'ont jamais été scolarisées
56 % des jeunes de 15 à 29 ans qui ont achevé leur scolarité n'ont pas obtenu de diplôme qualifiant, contre 19 % dans l'hexagone

Une population très jeune

60 % de la population a moins de 25 ans
41 % de la population mahoraise est à l'école
En 10 ans, les effectifs scolaires ont augmenté de 45 %

L'immigration clandestine

1/3 de sans papiers
20 % des élèves scolarisés sont sans papier
6000 mineurs étrangers isolés selon la Cimade, 555 pour la préfecture

Interview de Djoumoi Anzizi, enseignant et maître formateur à l'école primaire de M'Tsaperé

Pouvez-vous nous parler des conditions matérielles de scolarisation et d'enseignement ?

On est toujours démunis au regard de nos collègues des autres régions ou territoires d'Outre-Mer, ou de métropole. On commande des fournitures et les manuels d'enseignement aux mairies et on ne reçoit pas tout. Parfois on achète le matériel nous-mêmes s'il le faut, car tous les enfants ne peuvent pas se procurer les fournitures de base. Certains de mes élèves n'ont même pas de chaussures. Mais l'école est gratuite alors on ne peut rien demander aux parents.

Le goûter (ou la collation, qui fait souvent office de repas en l'absence de cantines sur le territoire de Mayotte) est payant et représente 32 euros par an, une somme considérable, surtout pour les familles démunies ou qui ont plusieurs enfants à l'école. 10 élèves sur les 26 de ma classe n'en bénéficient pas. Ces enfants regardent les autres manger, cela me choque mais je suis impuissant.

Quelle est la principale difficulté à laquelle vous êtes confronté en tant qu'enseignant ?

La majorité de mes élèves n'ont pas le français comme langue maternelle donc ils rencontrent de grosses difficultés d'apprentissage. Mes élèves ne viennent pas de la ville, ils viennent d'en haut, où vivent, dans des baraquements de tôles pour la plupart, les familles les plus démunies. 80% n'ont pas d'eau, d'électricité et les parents ne parlent jamais français. Je dois adapter ma pédagogie pour les faire progresser dans la maîtrise de la langue. Je suis obligé d'intervenir en utilisant la langue maternelle des enfants (le shimaoré) notamment pour les consignes. Je dirais qu'entre 40% et 50 % de ma classe ne maîtrise pas le français. Malgré les différentes pédagogies employées, ce problème persiste. Je souhaiterais que les langues régionales mahoraises soient reconnues et puissent être enseignées dans les classes, ce serait une solution pour diminuer l'échec colossal des enfants dû à une mauvaise maîtrise de la langue française.

Quels sont selon vous les prochains défis de l'école et de l'éducation à Mayotte ?

Nous avons un grand retard à combler notamment sur la construction d'écoles et d'établissements, sur les rythmes scolaires et la « rotation » largement employée ici, car dans les écoles il y a souvent moins de salles de classes que d'élèves, ce qui nous oblige à diviser les effectifs en deux et à faire tourner les élèves sur le matin ou l'après-midi. On doit être mis à égalité avec les autres collègues des outre mers ou de la métropole. Idem pour la formation des maîtres : je pense, en tant que maître formateur, que le recrutement doit se faire au même niveau qu'en métropole pour pouvoir améliorer la qualité et former sur le territoire des enseignants mahorais prêts à s'engager durablement pour améliorer la qualité de l'éducation. Nous craignons surtout la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée scolaire prochaine, la notion de rythmes est nouvelle à Mayotte et ici tous les conditions ne sont pas réunies pour la mettre en place ! Nous n'avons pas de cantine, pas d'accueil avant ou après l'école : que vont-ils manger ou goûter ? Qui va les encadrer ? Des animateurs qualifiés recrutés par la mairie ?

4. Ils ont participé à la Rentrée solidaire. Témoignages

Contact presse : Laurence Bernabeu

01 45 35 13 13 – 06 82 88 68 71 - lbernabeu@solidarite-laique.org

« Tout le monde peut s'engager, et la Rentrée Solidaire est un moyen d'action accessible à tous. Les gens se sont impliqués parce que c'est simple, concret, et que le message sur l'éducation fait sens. Peu d'actions de ce type sont mises en place dans les lycées, c'est dommage ! En quatre jours et demi, on a récolté près de 1100 fournitures. Pour moi, c'est normal d'investir dans la solidarité.»

Antoine Vincent-Viry, vice-président du Conseil des Délégués pour la Vie Lycéenne au Lycée Courbet à Belfort

« Pour accompagner la collecte, nous avons produit deux émissions de radio avec les élèves. Nous avons créé un dessin animé sur la Guinée. (...) Depuis, les élèves sont plus solidaires entre eux, ils s'entraident en classe et comprennent mieux leurs différences. »

Laurent Maury, professeur à l'école Yvan Pommeux, à Saint-Xandre (17)

« Les moyennes et grandes section de l'école ont cultivé un jardin potager dans lequel elles ont fait pousser des potirons qu'elles ont échangés contre des crayons ou des cahiers. »

Une enseignante de l'Ecole maternelle de Fouesnant (29)

« Le plus important pour nous enseignants c'est d'établir une relation différente avec nos élèves grâce à ce type d'opération. Je remarque que cela donne confiance aux élèves, les responsabilise, leur apprend aussi les difficultés pour mener à bien leur engagement. »

Sahra Derue, professeur d'histoire-géographie au lycée Gérard de Nerval, Soissons (02)

« Contrairement à ce qui se dit trop souvent, la jeunesse ne demande qu'à s'impliquer et a soif de solidarité »

« Durant une semaine entière, après avoir contacté tous les directeurs d'établissement de ma ville, j'ai pu mobiliser 200 collégiens et plusieurs écoles primaires. Mon but était de mobiliser les élèves sur la collecte, mais aussi qu'ils réfléchissent aux enjeux du don, du développement, de la solidarité internationale. Contrairement à ce qui se dit trop souvent, la jeunesse ne demande qu'à s'impliquer et a soif de solidarité, mais encore faut-il qu'on lui en donne l'occasion !»

Maximilien Béreaux, lycéen, 20 ans

5. Les partenaires de la Rentrée solidaire

Chaque année, les organisations qui soutiennent la Rentrée Solidaire sont plus nombreuses aux côtés de Solidarité Laïque pour relayer l'opération dans leur réseau. Elles contribuent à son succès grandissant.

Organisée avec :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Contact presse Solidarité Laïque : Laurence Bernabeu

lbernabeu@solidarite-laique.org

01 45 35 13 13 – 06 82 88 68 71

Pour suivre notre actualité, inscrivez-vous à notre newsletter :

www.solidarite-laique.org